

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juin 2023

## NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Adoption du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2023**Rapporteur : Philippe Laurent

En application des deux précédents rapports ayant pour objet respectivement :

- de développer les actions de prévention et d'accompagnement de la Ville
- d'adapter les emplois et de lutter contre la précarité du personnel communal

il convient de supprimer 31 postes et d'en créer 42 au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Le bilan s'établit donc ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés en équivalent temps plein	Au 1 <sup>er</sup> avril 2023	Au 1 <sup>er</sup> juillet 2023
Ville	438,53 (dont 2 détachés pour stage)	449,53 (dont 3 détachés pour stage)
CCAS	9	9
TOTAL :	447,53	458,53

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour les filières administrative, technique, médico-sociale, culturelle et animation.